

## Études de la Renaissance

Paru dans Nicolas Mathevon & Éliane Viennot (dir.)  
*La Différence des sexes : questions scientifiques, pièges idéologiques.* Paris, Belin, 2017.

Il faut tout d'abord préciser que ce domaine de recherche n'en constitue pas un au regard des instances régulant la recherche française, qui sont organisées par disciplines. Il existe toutefois bel et bien pour les chercheurs et les chercheuses qui étudient cette période aux contours relativement délimités (l'Europe, entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVI<sup>e</sup>) et caractérisée par des phénomènes précis : le renforcement des États, l'invention de l'imprimerie, l'essor de l'éducation, le rôle grandissant des cours, la naissance de l'humanisme et celle de la Réforme, la découverte du Nouveau Monde, l'influence de l'Italie dans de nombreux domaines artistiques... Autant d'éléments qui offrent des terrains d'investigation communs aux spécialistes de l'histoire, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire de l'art... Ce milieu se réunit régulièrement pour des rencontres scientifiques et s'est doté de sociétés savantes (Renaissance Society of America, Société française d'étude du seizième siècle, Association d'études sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme...), de revues (*Renaissance et Réforme/Renaissance and Reformation, Seizième Siècle, RHR...*), de sites Internet (ceux des sociétés précitées, Cornucopia...), sans parler des nombreux centres de recherche consacrés à cette période, en France ou à l'étranger, pour beaucoup regroupés au sein de la Fédération internationale des sociétés et instituts pour l'étude de la Renaissance.

Pour qui s'intéresse à la différence des sexes, la matière concernant cette période est considérable. La raison principale tient sans doute à l'ampleur des inégalités creusées entre femmes et hommes durant ces deux siècles et demi, et que l'on peut observer dans bien des domaines.

Parmi les facteurs structurels, la naissance des États modernes joue un rôle clé. Le phénomène est intrinsèquement lié à la multiplication des charges administratives dans la justice, la finance, le gouvernement... qui ne sont accessibles qu'aux chrétiens de sexe mâle, en raison d'un système mis au point peu après la création des premières universités (XIII<sup>e</sup> siècle) : seuls les titulaires de diplômes peuvent y prétendre. Or le maître d'œuvre des universités, c'est l'Église ; elle les réserve donc à ses membres (religieux d'abord, puis laïcs). Se forme ainsi une « fonction publique » entièrement masculine et chrétienne, dont le poids sur la société est de plus en plus décisif, tant par son importance numérique croissante qu'en raison de son rôle stratégique pour la monarchie (c'est elle qui va lui permettre de devenir « absolue »). À quoi s'ajoute le savoir de ses membres, qui les rend aptes à conforter leurs positions autant qu'à justifier leurs privilèges. Ce dont ils ne se privent pas. Ce groupe est donc non seulement puissant et 100 % masculin, mais quasi 100 % masculiniste, car il est parfaitement conscient que son monopole s'effondrerait si les barrières construites pour l'assurer étaient levées ; ce qui finira par arriver, mais seulement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les non-chrétiens, et au XX<sup>e</sup> siècle pour les femmes.

Cette évolution est sous-tendue par le véritable « boom éducatif » que connaît la période, et qui est lui aussi réservé aux seuls hommes – puisque eux seuls sont

destinés à occuper les emplois supérieurs. Ce phénomène s'explique par l'invention de l'imprimerie, qui accroît l'accès aux livres en faisant chuter leurs prix, et qui met dans le domaine public aussi bien les « grands textes » sources de savoir, que toutes sortes d'ouvrages pratiques (manuels, dictionnaires, etc.), mais il s'explique aussi par la multiplication des lieux éducatifs, notamment les nombreux collèges qui s'ouvrent dans les villes – universitaires ou non –, et qui préparent les garçons à poursuivre leurs études, ou à intégrer la vie professionnelle avec un meilleur bagage. Les filles, elles, devront attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir s'ouvrir les premiers « instituts » dédiés à leur éducation ; encore ne seront-ils jamais autorisés à dispenser des enseignements qui pourraient leur ouvrir les portes de l'université.

L'accès croissant des clercs au mariage, lié à la multiplication des charges laïques, est un autre facteur négatif pour l'équilibre entre les sexes à la Renaissance. Source de division au sein même de la clergie (que sa culture pousse à célébrer le célibat, y compris libertin), il génère de multiples théorisations sur les meilleures manières d'assujettir les épouses, afin de rendre viable « l'état de mariage » – théorisations que l'imprimé met à la portée du plus grand nombre. Les différences d'âge et de formation scolaire sont évidemment des prérequis : le peu que les femmes connaissent doit leur avoir été enseigné par leur mari, jusque dans les plus petits détails de la vie domestique...

Parallèlement, le nombre croissant de chefs de famille professionnellement investis dans les rouages de la justice et de l'État aboutit à des modifications de la législation et de la jurisprudence sur le mariage. Leur objectif est de reprendre la main en la matière, alors que, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, c'est l'Église qui décide si les unions sont valables ou non, et qui les casse en cas contraire. Or l'Église estime que seul le consentement des intéressé-es fait la validité des unions (le fameux « oui » qu'on prononce toujours). Du coup, elle reconnaît divers types de mariages qui n'ont pas forcément l'aval des familles : ceux des veuves, et même ceux des jeunes désobéissants qui se sont dit « oui » dans la plus stricte intimité – ce qu'on appelle alors des « mariages clandestins ». Autant de cas qui bafouent l'autorité des chefs de famille et sont susceptibles de contrarier leurs plans. L'activisme des magistrats et des hauts fonctionnaires aboutit ainsi à divers édits royaux, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, qui entravent la liberté des veuves désireuses de se remarier, tandis que les recours en justice de plus en plus nombreux contraignent celles qui ne se remarient pas à se conformer aux exigences de leurs familles. Quant aux mariages clandestins, assimilés à des rapt, ils sont de plus en plus lourdement punis – jusqu'à la peine de mort.

Ajoutons qu'une des conséquences de la rivalité croissante entre l'Église et le monde de la justice, sur fond d'obsession du contrôle des femmes, est l'ouverture de la chasse aux sorcières. La criminalisation des vieilles pratiques magiques permet en effet leur traitement par les tribunaux civils, en même temps que l'invention de la sorcellerie diabolique autorise les tribunaux ecclésiastiques à prononcer la sentence de mort... Tous ces messieurs montent donc d'un cran en importance et en puissance, tandis que les femmes partent en fumée par milliers (la féminisation de la sorcellerie étant parallèle à sa diabolisation). Repérable dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, cette épidémie ne commence à s'essouffler que deux cents ans plus tard (même si elle se prolonge jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, voire jusqu'au début du suivant, dans le nord et l'est de l'Europe).

Enfin, un dernier élément négatif marque la France tout particulièrement. Il s'agit de la mise au point de la « loi salique », rationalisation (près d'un siècle après les événements) des coups d'État perpétrés au début du XIV<sup>e</sup> siècle et qui avaient permis à trois hommes de s'asseoir sur le trône en éliminant des femmes mieux placées qu'eux dans la ligne successorale. Ces bousculades ayant entraîné la guerre de Cent ans, des intellectuels liés aux bénéficiaires du changement dynastique (les Valois) refont l'histoire de France, dans le double objectif de « fonder le droit » de la nouvelle famille régnante et d'introduire des principes constitutionnels dans le régime : des règles que le roi ne peut pas toucher. Selon le scénario qu'ils concoctent, la couronne française est intransmissible aux filles de rois depuis les années 420, en vertu d'une loi instaurée par le roi Pharamond, chef des Francs Saliens, avec l'aide de quatre légistes ; une loi scrupuleusement appliquée depuis, et donc à jamais intouchable ! Ce récit « abracadabrantique » a beau être insoutenable historiquement, il est néanmoins introduit dans toutes les Histoires de France à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, appuyé par un argumentaire mieux rodé : celui de la « mauvaiseté » des reines parvenues au pouvoir et des catastrophes qu'elles y ont produites. Confidentielle au départ, cette fable est popularisée par les pamphlets s'opposant aux régentes : « nos ancêtres », disent leurs auteurs, n'ont pas mis les femmes à la porte du pouvoir pour les y voir revenir par la fenêtre ! Puis elle pénètre jusqu'au fond des chaumières à l'occasion de la dernière guerre civile du XVI<sup>e</sup> siècle (1584-1593) ; c'est en effet au nom de la loi salique que le protestant Henri de Navarre prétend au trône de France. D'après cette règle, en effet, il n'y a pas à réfléchir : c'est sa position dans la descendance (masculine) de Saint Louis qui le désigne à cette fonction. Or ce récit n'est pas seulement valable pour le pouvoir suprême. Ce qui se redit à longueur de pages, depuis les années 1570, c'est non seulement que la France est supérieure aux autres monarchies (puisqu'elle ne « tombe pas en quenouille »), mais que *dans ce pays, toutes les femmes obéissent à leur mari, y compris les reines*. Argument utilisé jusque dans les tribunaux jugeant les femmes indociles (meurtrières de leurs maris, par exemple).

À ces éléments qui creusent l'écart entre les sexes s'en opposent d'autres, qui entravent cette tendance, ou plus exactement qui rendent la situation très conflictuelle. L'un des plus importants apparaît dans le dernier point évoqué. Si les pamphlétaires allèguent la loi salique pour déstabiliser les régentes, c'est qu'il y a des régentes ! La fin de la période en connaît même une belle série – la plus dense et la plus longue de l'histoire du pays, sauf à remonter aux Mérovingiennes. Officiellement investies de ce titre ou non, Anne de France, Louise de Savoie, Catherine de Médicis, sont durant de longues années aux affaires entre 1483 et 1588. À ces dirigeantes s'ajoutent d'autres femmes durablement investies de pouvoir(s) par les rois : des épouses (Jeanne de Bourgogne, Isabeau de Bavière, Marie d'Anjou, Anne de Bretagne), des sœurs (Renée de France, Marguerite de Navarre, Catherine de Bourbon), des favorites (Agnès Sorel, Anne de Pisseleu, Diane de Poitiers).

Toutes ces femmes démentent, par leur seule existence, les discours sur l'exception française. Toutes, par ailleurs, travaillent à renforcer matériellement la puissance des princesses, et plus généralement des femmes autour d'elles, en accroissant les effectifs de leurs « maisons » et en confiant à des femmes de hautes responsabilités. La plupart s'attachent aussi à contrer les discours misogynes. Plusieurs d'entre elles font écrire ou représenter « l'histoire des femmes fortes » (reines héritières, *emperières, inventrices, prophétesses, savantes, combattantes*).

ayant sauvé leur patrie, etc.). Plusieurs soutiennent le développement du néoplatonisme, courant philosophique revalorisant les femmes comme inspiratrices du sentiment amoureux (que la tradition chrétienne mettait sur le compte du diable). Des traités défendant la légitimité des gouvernantes, attaquant leurs adversaires, voire vantant « l'excellence des femmes » en général voient également le jour en nombre – que leurs auteurs travaillent en service commandé ou dans l'objectif de capter la protection des « grandes ».

L'imprimerie joue ici un rôle aussi positif que négatif. Mais elle sert les femmes de deux autres manières. D'une part, la multiplication des livres et des bibliothèques privées est un puissant facteur d'alphabétisation pour les personnes privées d'accès aux lieux éducatifs. D'autre part, l'industrie du livre a besoin de bons auteurs : peu importe leur sexe ! Dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, donc, les imprimeurs mettent en circulation des œuvres d'autrices décédées de longue date (une poétesse latine, quelques saintes médiévales, Christine de Pizan...). Quant aux femmes vivantes, elles voient leurs œuvres imprimées dès les années 1530. La brèche est ouverte par Marguerite de Navarre, sœur de François I<sup>er</sup> et grande intellectuelle féministe. À sa suite s'y engouffrent des femmes de naissance médiocre, comme Claudine Scève, voire sans aucun « capital social », comme Marguerite Briet (*alias* Hélienne de Crenne). Puis ce sont des dizaines qui, dans la seconde partie du xvi<sup>e</sup> siècle, parviennent à se faire connaître (Pernette Du Guillet, Louise Labé, Marie de Romieu, Madeleine et Catherine Des Roches – la mère et la fille –, Marie de Gournay...), s'installant ainsi sur un territoire le plus souvent conçu par les lettrés comme leur chasse gardée.

Les conflits religieux sont un autre terrain où la différence des sexes s'observe sous un angle plutôt positif. D'une part, le sujet permet à plusieurs d'entre elles de faire connaître leur pensée et leur action, telles la catholique Jeanne de Jussie (*Le Levain du calvinisme au commencement de l'hérésie de Genève*, 1535) et la protestante Marie Dentières (*Épître très utile, faite et composée par une femme chrétienne de Tournai*, 1539). D'autre part, les militants de la Réforme s'appuient spécifiquement sur les femmes pour partir à la conquête des fidèles. L'étude de la correspondance de Martin Luther, Jean Calvin, Théodore de Bèze... montre qu'ils étaient en relations épistolaires avec des centaines d'entre elles. Leur engagement en faveur de la lecture et du commentaire de la Bible par les croyant·es, qui exigeait l'alphabétisation des non-lettrés, a également constitué un facteur d'adhésion des femmes, qui ont souvent converti leurs époux et élevé leurs enfants dans la nouvelle foi. De la même manière, le renouveau catholique de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle est caractérisé par la mise en valeur du rôle des femmes (laïques ou religieuses) dans la vie de la cité. À quoi s'est ajoutée la lutte contre les ambitions du futur Henri IV, dans laquelle le camp ultracatholique va jusqu'à soutenir la candidature au trône de France d'une princesse espagnole (petite-fille de Catherine de Médicis et d'Henri II), au nom de l'imposture de la loi salique.

Lourde de contradictions, la concomitance de ces éléments négatifs et positifs dans les relations entre les sexes a entraîné un dernier phénomène qui naît à la Renaissance : la « Querelle des femmes » (d'après le nom que lui ont donné ses premiers historiens, au tournant du xix<sup>e</sup> siècle et du suivant). Cette expression désigne la gigantesque polémique sur le rôle des femmes dans la société qui a touché de nombreux pays européens, mais dont la France a été l'épicentre, pour des raisons qui tiennent autant à la force de la clergie dans ce pays qu'aux modifications du mode d'accession au trône « enregistré » par la guerre de Cent

ans. Née à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, cette controverse a engendré des centaines de textes de toute nature (traités, pamphlets, pièces de théâtre, romans, pochades...) et elle a porté sur à peu près tous les terrains, du pouvoir suprême aux relations amoureuses, en passant par le travail, la famille, le mariage, l'éducation, le corps, l'art, la religion...

Les signataires des textes sont bien entendu surtout des hommes, dont les motifs sont multiples (faire triompher leur idéal, se faire remarquer, s'amuser, plaire à un·e puissant·e...). Mais ce sont aussi des femmes, qui protestent contre la misogynie ambiante, dénoncent les injustices subies et les pensées qui les soutiennent, proclament l'égalité des deux sexes... Il est évidemment de la première importance d'étudier ce que disent les uns et les autres, et aussi la manière dont cette polémique a accompagné les efforts concrets des acteurs et actrices de la société pour empêcher, ou au contraire permettre l'accès des femmes et des hommes aux mêmes activités, aux mêmes droits, aux mêmes pouvoirs, aux mêmes richesses, à la même reconnaissance.

### **Quelques exemples de recherches et de résultats**

Ce n'est que petit à petit que j'ai découvert l'ampleur et la richesse de cette matière, rien ne m'y ayant préparée au cours de mes études de lettres. Je les avais d'ailleurs abandonnées après la licence, faute de comprendre l'intérêt que pouvaient présenter des recherches en littérature. C'est après plusieurs années passées hors de l'université, à faire vivre une librairie féministe fondée avec un groupe d'amies rencontrées dans le mouvement des femmes, à animer des rencontres avec des écrivaines et des chercheuses, que j'ai eu envie d'y retourner. J'ai fait le tour des établissements de la capitale pour chercher un ou une enseignant·e susceptible de superviser une maîtrise « sur les femmes » – c'était ma seule exigence – et je me suis arrêtée à la première personne trouvée : Madeleine Lazard, professeure à la Sorbonne nouvelle, qui se trouvait être spécialiste de la Renaissance. À la fin de l'année, j'avais trouvé ma voie : la recherche. J'ai donc décidé de poursuivre l'aventure avec une thèse, et surtout de transformer cette nouvelle passion en métier. Ce qui ne s'est pas fait sans difficulté, vu la non-conformité de mon parcours, celle de mon sujet de recherche, celle de mon approche, sans parler de celle de ma directrice de recherches – que ses intérêts éclectiques ne situaient pas exactement dans le groupe des « patron·nes » capables d'influencer une embauche sur un poste universitaire !

Ma maîtrise avait été consacrée au thème de l'amour et du mariage dans l'œuvre de Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, un mémorialiste de la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Désireuse de ne pas en rester à une analyse strictement littéraire, j'avais comparé son témoignage à celui d'un autre auteur, Michel de Montaigne, et de trois autrices, Marguerite de Navarre, Nicole Estienne et « Jeanne Flore » (qu'on prenait encore pour une femme à l'époque<sup>1</sup>). Je voulais comprendre comment les gens de cette époque concevaient et vivaient « l'amour et le mariage ». J'ai bien entendu appris beaucoup sur ces questions, en m'appuyant aussi sur des recherches historiques. Mais ma découverte la plus étonnante a été lorsque j'ai compris – au bout de

---

<sup>1</sup> Les études menées depuis les années 1980 ont conduit à voir derrière ce pseudonyme un, ou plutôt des auteurs masculins. Voir *Actualité de Jeanne Flore*, dix-sept études réunies par D. Desrosiers-Bonin et É. Viennot, avec la collaboration de R. Reynolds-Cornell, Paris, H. Champion, 2004.

plusieurs mois de travail – que la femme à laquelle Brantôme avait dédié ses œuvres, cette Marguerite de Valois dont il célébrait l'intelligence, la culture, la capacité à composer des discours et les nombreuses implications dans la vie politique... était celle que, moi, je connaissais (vaguement) sous le nom de Reine Margot.

Comprendre comment une femme décrite de manière aussi élogieuse à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avait pu devenir cette héroïne de fictions et d'ouvrages historiques populaires, collectionneuse d'amants au point d'être qualifiée de nymphomane par le *Petit Robert* des années 1980 (dans une notice de cinq lignes), a été le premier objectif de ma thèse. J'ai dû pour cela me plonger dans les témoignages de son temps (mémoires, pamphlets, poèmes, correspondances diplomatiques, lettres de parents et d'amis, dédicaces d'œuvres...), puis la suivre à la trace dans les quatre siècles suivants (histoires de France, études historiques et littéraires, biographies, romans, opéras, dictionnaires...). En chemin, j'ai découvert plusieurs choses passionnantes.

La première est que cette femme, fille de Catherine de Médicis et d'Henri II, sœur de trois rois de France et d'une reine d'Espagne, épouse d'Henri IV, a eu une vie politique bien plus fournie que sa vie amoureuse. Les cinq à six amants qu'on peut lui imputer avec quelque certitude la situent dans une honnête moyenne pour les mœurs de l'époque, même si la manière dont elle s'est investie dans ces relations est digne d'intérêt. En revanche, sa participation à plusieurs négociations de paix, son engagement dans une tentative de coup d'État (le « complot du Mardi Gras » de l'année 1574), son positionnement du côté des Ligueurs au début de la dernière guerre civile du siècle, le redressement de sa situation une fois Henri IV parvenu au pouvoir, son retour à Paris après l'annulation de leur mariage, et enfin son alliance avec la nouvelle reine, Marie de Médicis, après l'assassinat du roi, sont à coup sûr remarquables. Or ces épisodes avaient rarement, voire jamais été étudiés, les historiens ayant abandonné ce personnage à son mythe depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le mythe lui-même – sa construction, sa fonction – a constitué une autre étude captivante. De fait, deux phases peuvent être repérées dans cette extraordinaire célébrité posthume. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit plutôt d'une légende, alimentée par la notoriété des *Mémoires de la Reine Marguerite* (ainsi l'appelait-on depuis le « démariage » royal). Ce texte paru treize ans après sa mort, en 1628, et devenu immédiatement un *best-seller*, couvrait ses années de jeunesse jusqu'à la trentaine. Il donnait à voir une femme intrépide, victime de sa famille et de cabales de cour, se jetant dans la mêlée, traversant de sanglantes tragédies (la Saint-Barthélemy), et entretenant des relations – bonnes ou mauvaises – avec les plus grands personnages. Il a donc alimenté un « souvenir » sympathique, et donné naissance à des romans dès les années 1670, alors même que se propageait parallèlement une « légende noire » de la reine, issue d'un pamphlet anonyme publié en 1660, *Le Divorce satirique*. Dans cette prétendue confession, Henri IV expliquait qu'il s'était séparé de son épouse à cause de sa lubricité : elle aurait non seulement couché avec tous les jeunes nobles vigoureux de son temps, mais aussi avec « tous les chaudronniers d'Auvergne » et même avec « ses trois frères » ! L'auteur du pamphlet se révélant bien informé par ailleurs, et son récit confortant

la légende des sulfureux « Valois-Médicis », le texte avait vite été considéré comme une source fiable<sup>2</sup>.

Ces images contradictoires ont traversé le XVIII<sup>e</sup> siècle sans grand bruit, alors que les éditions des *Mémoires* se faisaient rares : le héros de cette période est Henri IV, pas question de lui voler la vedette ou de le salir par épouse interposée. En revanche, la Reine Marguerite renoue avec une célébrité tapageuse à partir de la Révolution : ses *Mémoires* sont abondamment republiés (précédés de critiques féroces sur sa vie privée), des notices littéraires lui sont consacrées (Sainte-Beuve...), elle est enrôlée dans des romans (*Le Rouge et le Noir*, de Stendhal...), et même dans des opéras (*Les Huguenots*, de Meyerbeer...). Puis la légende tourne au mythe avec le succès faramineux de *La Reine Margot*, d'Alexandre Dumas (1845). Mieux qu'aucune autre, en effet, cette œuvre explique de manière irrationnelle ce qu'aucun discours rationnel ne parvient alors à expliquer : pourquoi les femmes ont été privées de la citoyenneté par des régimes qui, depuis 1789, prônent la liberté et l'égalité. *La Reine Margot* répond à cette question : c'est qu'elles ont dû en être privées ; c'est que les femmes ne sauraient faire qu'un très mauvais usage de la responsabilité politique, parce qu'elles sont dominées par leurs « passions ». Si Margot est un personnage plutôt positif sous la plume de Dumas (malgré des mœurs détestables), c'est uniquement parce qu'elle choisit d'aider le roi de Navarre, son époux (par pur sentimentalisme : elle se dit « toujours du côté des faibles »). Sa mère, en revanche, qui combat ce roi de toutes ses forces (pour des raisons tout aussi irrationnelles : un astrologue lui a dit qu'il gouvernera un jour), commet crime sur crime ; elle va même jusqu'à tuer son propre fils – par erreur<sup>3</sup> !

Ce mythe a continué de fonctionner jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, alimenté par d'innombrables romans (*Margot reine sans royaume*, *La Folle Vie de la reine Margot*...) et fort peu contredit par les *Mémoires*, à nouveau négligés. Il a même été puissamment remis en selle, dans une version très dégradée, au lendemain des premiers votes des Françaises, à travers les *Histoires d'amour de l'Histoire de France*, de Guy Breton. Il ne s'est épuisé qu'à partir des années 1960, non par réhabilitation du personnage qui en avait fait les frais, mais parce que la citoyenneté des femmes avait fini par entrer dans les mœurs – sans du reste rien menacer, vu sa maigre traduction dans les allées du pouvoir. C'est faute d'avoir compris ce changement d'époque, et la nécessité de raconter une autre histoire aux Français, que les maîtres d'œuvre de *La Reine Margot* (un film de Patrice Chéreau, coécrit avec Danièle Thompson et produit par Claude Berri) n'ont pas remporté en 1994 le succès commercial qu'ils attendaient de cette nouvelle mise en scène. Non plus que les éditeurs qui ont cette année-là remis en circulation pas moins de douze éditions du texte de Dumas ! Les princesses dévergondées et les reines catastrophiques n'ont plus de messages à délivrer au public.

Ma dernière découverte, enfin, concernant Marguerite de Valois, a été son œuvre. Comme tout le monde, je l'ignorais en grande partie. Brantôme ne parlait

---

<sup>2</sup>. Voir É. Viennot, « Agrippa d'Aubigné, Marguerite de Valois et *Le Divorce satyrique* », *Albineana*, 7, 1997.

<sup>3</sup>. Voir É. Viennot, « De la reine Marguerite à *La Reine Margot* : les lectures de l'histoire d'Alexandre Dumas », *L'École des Lettres*, 13-14, juillet 1994 ; Postface et notes, A. Dumas, *La Reine Margot*, Paris, Livre de Poche Classique, 1994. Bien d'autres fictions font la même démonstration avec d'autres reines de la Renaissance (Marie Stuart, Marie Tudor, Catherine de Médicis, Anne Boleyn...) ; voir O. Krakovitch, « Les femmes de pouvoir dans le théâtre romantique », O. Krakovitch, G. Sellier et É. Viennot (dir.), *Femmes de pouvoir. Mythes et fantasmes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

que de la capacité de la reine à improviser des discours, et du charme des quelques lettres qu'il avait reçues d'elle. Leurs contemporains en disaient encore moins. Leurs successeurs évoquaient abondamment ses *Mémoires*, mais rien d'autre. Les critiques littéraires, tous d'accord sur la qualité du texte, n'y cherchaient que des aveux de la vie prétendument scandaleuse de leur autrice. Les rares biographes qui n'en faisaient pas autant n'y avaient recours que pour les informations historiques. Les plus sérieux s'appuyaient aussi sur quelques dizaines des lettres, bien qu'environ trois cents aient été mises au jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (la plupart sans grand soin, il est vrai, notamment quant aux dates).

Ma formation littéraire m'a d'abord permis de découvrir dans les *Mémoires* une stratégie narrative mise en place dès les premières pages du récit et jamais remarquée par les commentateurs précédents, à savoir la diabolisation de son frère aîné (le futur Henri III). Cette mise en scène coûte à Marguerite, mais elle est destinée à faire trouver naturel le changement d'alliance qu'elle effectua en 1574, lorsqu'elle abandonna le parti de son frère pour celui de son cadet, qui semblait pouvoir monter sur le trône à sa place – objet du « complot du Mardi Gras ». C'est cela que Marguerite de Valois dissimule dans ses *Mémoires* (parce qu'elle ne parvient pas à assumer sa trahison, fondée sur des motifs opportunistes), et non ses engagements sentimentaux, qui ne sont pas au cœur de sa démarche.

J'ai par ailleurs étudié de près ses autres œuvres. D'abord la *Déclaration du roi de Navarre*, écrite vingt ans avant les *Mémoires* pour le compte de son époux, lorsqu'il était en difficulté pour sa participation au complot : un petit plaidoyer identifié comme l'œuvre de Marguerite depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et dès lors régulièrement publié à la suite de ses *Mémoires*, mais jamais étudié. J'ai pu montrer qu'il était bâti sur la même logique autobiographique et qu'on y retrouvait jusqu'aux obsessions personnelles de la reine. Ensuite le petit *Discours sur l'excellence des femmes* publié en 1614 (un an avant sa mort), rarement évoqué par la postérité et encore plus rarement publié. Témoignage de l'arrivée tardive de Marguerite sur le terrain du féminisme, ce texte confirme un trait repéré dans les *Mémoires*, dans la *Déclaration* et aussi dans certaines lettres, à savoir l'évolution personnelle d'une femme qui avait passé une bonne partie de son existence à s'identifier à des hommes<sup>4</sup>. Marguerite de Valois avait aussi écrit des poésies, quoique trois seulement aient été conservées. J'en ai trouvé une dizaine d'autres, dont certaines glissées dans les recueils de ses protégés, ce qui prouve que le désir d'être publiée (proscrit dans sa caste) la démangeait quelque peu... À l'inverse, je l'ai délestée d'une petite œuvre grivoise qui lui avait été facétieusement attribuée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et plus méchamment au XIX<sup>e</sup> siècle (quoique sans plus de fondement) : *La Ruelle mal assortie*<sup>5</sup>.

Cette exploration m'a convaincue que ce personnage méritait non seulement d'être réhabilité pour son action publique, mais aussi pour ses écrits. Une fois ma

---

4. Voir É. Viennot, « Les ambiguïtés identitaires du Je dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois », M. Bertaud et F.-X. Cuhe (dir.), *Le Genre des Mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995 ; *Id.*, « Les métamorphoses de Marguerite de Valois, ou les cadeaux de Brantôme », J.-P. Beaulieu et D. Desrosiers-Bonin (dir.), *Dans les miroirs de l'écriture. La réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Paragraphes, 1998.

5. Voir É. Viennot, « Marguerite de Valois et *La Ruelle mal assortie* : une attribution erronée », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 10, 1992.



thèse soutenue et mes premières recherches publiées<sup>6</sup>, je me suis donc attachée à établir une édition critique de ses œuvres complètes. L'entreprise s'est révélée plus longue que prévu, en raison du grand nombre de lettres inédites que j'ai retrouvées (près de cent cinquante), de leurs révélations historiques, et du travail de datation qu'il a fallu opérer sur une grande partie des missives<sup>7</sup>.

J'ajouterai que les nombreux textes parcourus pour y retrouver des traces de Marguerite de Valois m'ont permis de m'apercevoir que d'autres femmes avaient joué un rôle politique aussi ou plus important qu'elle. Des gouvernantes, bien sûr, dont l'Europe offre alors un panel incomparable (Catherine de Médicis, Jeanne d'Albret, Marie Tudor, Élisabeth d'Angleterre, Marie Stuart, Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie... pour ne parler que des contemporaines de Marguerite). Mais aussi des dirigeantes de « clans ». Les histoires des guerres civiles rédigées à chaud, les témoignages des contemporains, les correspondances de l'époque sont notamment remplies des actions des femmes Guise, dont la famille dirige le camp catholique durant la majeure partie du siècle qui vit naître la Réforme. En cherchant à comprendre ce phénomène, j'ai découvert que les trois premières duchesses avaient vécu environ deux fois plus longtemps que leurs époux (jusqu'à quatre-vingts ans), alors que chacune avait eu de nombreux enfants. Seuls ces deux faits expliquent qu'elles aient été des agentes incontournables de toutes les négociations politiques de cette période. Mais elles s'occupaient également de propagande, d'affaires militaires, et même de politique internationale puisque deux d'entre elles furent reines d'Écosse (Marie de Guise et sa fille Marie Stuart – la dernière ayant aussi été reine de France). Leurs « cas » m'ont beaucoup servi à comprendre ce qu'était l'implication dans la lutte politique pour les femmes des grandes familles de cette époque<sup>8</sup>.

L'ensemble de ces recherches m'a ainsi conduite à élargir peu à peu mon champ d'investigation. D'abord à d'autres princesses de la Renaissance<sup>9</sup>, et plus particulièrement à Anne de France, la fille de Louis XI, qui a commencé sa carrière politique comme régente et l'a terminée comme opposante à la Couronne<sup>10</sup>. Ensuite aux « empêchements » dressés sur la route de ces femmes, et tout

6. É. Viennot, *Marguerite de Valois : histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Payot, 1993 ; augmenté d'une postface et retitré *Marguerite de Valois, la « reine Margot »*, Perrin « Tempus », 2005 ; les articles que j'ai consacrés à cette princesse sont en ligne sur <http://www.elianeviennot.fr/Marguerite-bibliographie.html>

7. Marguerite de Valois, *Correspondance, 1569-1614*, Paris, Honoré Champion, 1997 ; *Mémoires et autres écrits, 1574-1614, ibid.*, 1998.

8. Voir É. Viennot, « Les princesses de la Ligue et l'écriture de l'Histoire », D. Haase-Dubosc et É. Viennot (dir.), *Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime*, Paris, Payot et Rivages, 1991 ; *Id.*, « Veuves de mère en fille au XVI<sup>e</sup> siècle : le cas du clan Guise », N. Pellegrin et C. Winn (dir.), *Veufs, veuves et veuvage dans la France d'Ancien-Régime*, Paris, H. Champion, 2003.

9. Voir É. Viennot, « La transmission du savoir-faire politique, d'Anne de France à Marie de Médicis », *La Transmission du savoir dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, H. Champion, 2001 ; *Id.*, « Comment contrecarrer la loi salique ? Trois commanditaires de livres d'histoire au XVI<sup>e</sup> siècle : Anne de France, Louise de Savoie et Catherine de Médicis », J.-Cl. Arnould et S. Steinberg (dir.), *Les Femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan, PU de Rouen et du Havre, 2008.

10. Voir É. Viennot, « Anne de France (1461-1522), dame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, régente de France : un cas d'école pour la recherche sur les femmes et le pouvoir », *Cahiers du CELEC*, 3 (« Reines, princesses, favorites : quelle autorité déclinée au féminin ? »), 2012 ; *Id.*, « Rhétorique de la chasteté dans les Enseignements d'Anne de France à sa fille », J.-J. Vincensini (dir.), *Souillure et pureté. Le corps et son environnement politique et culturel*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003 ; *Id.*, « Gouverner masqués : Anne de France, Pierre de Beaujeu et la correspondance dite "de Charles VIII" », *Cahiers du Centre V.-L. Saulnier*, 18 (« L'Épistolaire au XVI<sup>e</sup> siècle »), 2001.

particulièrement au premier d'entre eux : la loi salique. Exploration qui m'a entraînée bien en amont de la Renaissance et qui m'entraîne aujourd'hui bien en aval, dans une sorte d'histoire du genre du pouvoir en France<sup>11</sup>. Je ne ferai pour finir que nommer deux chantiers parallèles, qui ont la Renaissance pour cadre d'émergence mais qui se poursuivent au-delà : la Querelle des femmes, qui scande les avancées ou les reculs de l'équilibre du pouvoir entre les sexes, et qui fait rage dès le début du xv<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> ; et la querelle particulière qui concerne la langue française, puisque ces avancées et ces reculs s'y inscrivent, tant par les interventions des grammairiens et lexicographes qui parvinrent à la masculiniser, que par les résistances et les protestations des locuteurs et locutrices qui refusèrent ou retardèrent les transformations préconisées<sup>13</sup>.

### **L'état des questionnements dans la communauté scientifique**

Un bref examen du *Répertoire des seiziémistes* établi par la Société française d'études du seizième siècle me permettra d'entrer en matière. Jusqu'à une date récente, les membres de la Société s'y inscrivant étaient invité·es à préciser leurs thèmes de recherche à l'aide de quelques mots-clés de leur choix, mais aussi à l'aide de numéros correspondant à des domaines particuliers. Dans les années 1990, 66 domaines avaient été identifiés, dont aucun ne couvrait les notions *femme, genre, sexe, sexualité*. Un 67<sup>e</sup> domaine fut introduit en 1998 : « Femmes, féminisme », sans doute à l'initiative de Madeleine Lazard, ma directrice de recherches, alors présidente de la Société. En 2010<sup>14</sup>, 434 chercheurs et chercheuses étaient inscrit·es dans ce *Répertoire*. Concernant les mots clés, aucun *féminisme*, aucun *sexe*, aucun *querelle des femmes*, deux *genre* (dont moi). Concernant les inscriptions dans le nouveau domaine, 28 personnes, auxquelles on pouvait ajouter 9 autres qui, sans avoir retenu ce numéro, travaillaient du moins sur une femme, soit 8,5 % des membres inscrits. Quinze s'intéressaient à 7 femmes précisément (6 à Marguerite de Navarre, 3 à Héloïse de Crenne, 2 à Catherine de Médicis, une seule à Anne de France, Marguerite de Valois, Marie Stuart et les dames des Roches). En comparaison, 11 hommes occupaient à eux seuls 65 membres de la Société (Rabelais 18, Du Bellay et Aubigné 10, Marot 8, Ronsard 6, Henri IV 4, Henri III 3, François I<sup>er</sup> 2, Villon, Charles VIII et Henri II un seul). Ajoutons que l'illustration choisie pour la couverture du *Répertoire* (puis le bandeau en ligne) était 100 % masculine et cléricale : cinq têtes d'humanistes, théologiens, écrivains.

Conclusion : dans leur grande majorité, les universitaires aujourd'hui étudient les universitaires d'hier. Les femmes, même très savantes, même très puissantes,

---

<sup>11</sup>. Voir É. Viennot, *La France, les Femmes et le Pouvoir, 1. L'invention de la loi salique (v<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2006 ; 2. *Les résistances de la société (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, *ibid.*, 2008 ; 3. *Et la modernité fut masculine (1789-1804)*, à paraître 2016.

<sup>12</sup>. Voir É. Viennot, « "Revisiter la Querelle des femmes". Mais de quoi parle-t-on ? », *Id.* (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, 2012 ; *Id.*, « Champions des dames et misogynes : les enjeux d'un combat frontal, à l'aube des temps modernes (France, 1380-1530) », F. Rochefort et É. Viennot (dir.), *L'Engagement des hommes pour l'égalité des sexes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, 2013.

<sup>13</sup>. Voir *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014.

<sup>14</sup>. Cette enquête n'est pas actualisable en l'état actuel du site (fév. 2014).

ne présentent pas d'intérêt à leurs yeux. Les rois non plus. *A fortiori* les maîtresses royales ! Impression confirmée récemment par le travail d'une de mes étudiantes, aujourd'hui docteure, Chloé Pardanaud. S'intéressant aux « Plumes royales du XVI<sup>e</sup> siècle », c'est-à-dire aux correspondances des souverains et souveraines de France et de Navarre de ce siècle, elle a découvert, dormant dans les cartons de la Bibliothèque nationale de France, quantité de lettres toujours inédites d'Éléonore d'Autriche (seconde épouse de François I<sup>er</sup>), d'Henri II, de Diane de Poitiers, du Connétable de Montmorency, etc., y compris écrites de leur main et adressées à des personnages tout aussi considérables, voire les uns aux autres, voire écrites à deux mains (le roi et sa maîtresse). Soit l'expérience que j'avais faite vingt ans auparavant avec les lettres de Marguerite de Valois.

Une étude plus ancienne, mais plus large, va dans le même sens. Elle m'avait été commandée en 2000 par Michel Simonin (†) pour un colloque consacré à un bilan des « études seiziémistes » du XX<sup>e</sup> siècle (colloque dont les actes n'ont jamais paru). Cette enquête était limitée à l'espace français.

Elle a d'abord porté sur les « grands noms » féminins de la période, tels qu'ils pouvaient apparaître dans diverses banques de données en ligne, notamment le catalogue de la BNF (qui rassemble normalement tout ce qui paraît en France), le CD-Rom Doc-thèses (catalogue des thèses en lettres et sciences humaines soutenues depuis 1972) et son équivalent américain (disponible depuis 1982). La comparaison entre les deux premiers a montré qu'il existe un fossé entre l'intérêt que suscitent certaines de ces femmes dans le grand public et la recherche effectuée sur elles. Anne de Bretagne et Catherine de Médicis, par exemple, ont fait l'objet d'une quarantaine d'ouvrages au XX<sup>e</sup> siècle, Marguerite de Valois d'une vingtaine. Quant à Jeanne d'Arc, je n'avais pu en faire le compte, le catalogue de la BNF émettant, pour cette interrogation, un signal de détresse : « *Il y a trop de réponses ; précisez votre demande.* » D'après Doc-Thèses, en revanche, aucune thèse sur la Pucelle au cours des trente dernières années du siècle, une seule sur Anne de Bretagne (mais : *Les plantes d'après le livre d'heures d'Anne de Bretagne*), une seule sur Catherine de Médicis (mais : *Catherine de Médicis dans l'œuvre de Balzac*), 3 sur Marguerite de Valois (dont la mienne). Dans le même temps, 8 thèses avaient été consacrées à Henri IV, qui a gouverné moins de temps que Catherine de Médicis. Aucune thèse sur les grandes maîtresses royales ni sur les sœurs de rois ou de reines ayant joué un rôle politique important – Marguerite de Navarre faisant exception avec 6 thèses (mais : toutes en littérature). Aucune thèse non plus sur l'une ou l'autre des Guises, ni même sur les autres souveraines ou régentes, à l'exception d'Anne de France (mais : en histoire de l'art).

La comparaison entre la recherche académique française et son homologue nord-américaine apportait d'autres enseignements. Alors que la première base, en une trentaine d'années (1972-2000), ne laissait apparaître qu'une seule thèse sur Louise Labé et les six sur Marguerite de Navarre, la seconde, en dix ans de moins (1982-2000), en affichait respectivement 10 et 28. Les thèses françaises sur Labé et Navarre pouvaient enfin être comparées aux 31 consacrées en France à Montaigne, et aux 26 à Rabelais.

Mon enquête avait également porté sur 8 grandes revues du XX<sup>e</sup> siècle. En se fondant sur les titres des articles et en retenant tous ceux qui mentionnaient soit une œuvre de femme, soit un nom propre de femme (y compris « Le jardinier de Catherine de Médicis »), soit un nom de personnage féminin (y compris « Minerve

et Cassandre »), soit le moindre mot connotant le féminin (*dame, fille, veuve, héroïne, reine, lectrice, féminin, maternel...*), c'est-à-dire en prenant en compte quantité d'articles consacrés à des hommes, on oscillait, selon les revues et les périodes, entre 4 et 9 %. Deux cependant faisaient mieux que les autres : la *Revue du Seizième Siècle* (1913-1933), qui atteignait 11 % grâce à l'intérêt suscité alors par Marguerite de Navarre ; et les *Montaigne Studies*, qui s'élevaient à 20 % pour les seules années 1989-1996. L'étude laissait encore voir un autre phénomène, semblable aux « journées des femmes », ces parenthèses que l'on ouvre une fois l'an pour les refermer le lendemain. Ainsi, dans la revue des *Amis de Montaigne*, la décennie 1985-1995 comporte 2,5 % d'articles marqués au coin du féminin. Dans la première moitié de l'année 1996 en revanche, on atteint 70,5 %... grâce au volume consacré au colloque « Marie de Gournay et l'édition de 1595 des Essais de Montaigne » – dont on comprend bien qu'il était d'abord dû à l'intérêt pour Montaigne. Après quoi, jusqu'au milieu de l'année 2000, on retombe à zéro.

Les programmes des colloques qui réunissent les spécialistes et débouchent le plus souvent sur des publications avaient également retenu mon attention. Concernant les femmes en général, ou un groupe de femmes, ou les relations entre les sexes, un seul, sous l'égide non d'une société savante mais du Conseil général de la Haute-Loire, « La femme au XVI<sup>e</sup> siècle » (1993). Quant aux colloques sur d'autres sujets ou sur des hommes précis, ils font le plus souvent l'impasse sur les relations entre les sexes et « l'autre sexe » lui-même. Quelques exemples suffiront pour montrer jusqu'à quel point. Sur les 26 communications du volume « Henri III et son temps » (1992), deux articles attirent l'attention sur une femme ; ils sont dus à des collègues étrangers. Même chose pour « Le Mécénat et l'influence des Guises » (1997), gros de 34 articles. Le colloque consacré à « Michel de L'Hospital et les Politiques » (2002) comportait plus de 30 communications, mais aucune dédiée à Marguerite de Savoie ou à Catherine de Médicis, qui furent pourtant les patronnes successives du grand homme ; le nom de la première n'a pas été prononcé durant les trois jours de travail, celui de la seconde à peine. Imaginerait-on une rencontre dédiée à *Michel Debré et la cinquième République*, où le général de Gaulle serait passé sous silence ? Une seule communication, d'un collègue étranger, portait sur Marie Stuart.

Un dernier document m'avait permis de suggérer que cette situation allait perdurer. Il s'agit de la bibliographie distribuée aux agrégatifs d'histoire pour l'un des sujets au programme du concours 2001, « Les monarchies française et espagnole du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à 1714 ». Ce document comportait 340 titres pour son volet français, parmi lesquels *deux seulement* étaient chargés de signaler aux futur-es professeur-es que le monde de cette époque n'était pas fait que d'hommes. Dans la section « biographies », notamment, composée de 24 titres, figuraient 23 noms d'hommes : tous les rois de la période et les deux cardinaux, mais aussi Brantôme, Omer Talon, Louvois, Michel de L'Hospital, Fouquet, Concini, le duc d'Anjou, Pomponne de Bellièvre, Vauban et Sully. Face à eux (?) Catherine de Médicis... dans un ouvrage américain !

Mon hypothèse s'est hélas avérée. En 2009, un numéro de la revue *Seizième Siècle* majoritairement consacré au théâtre comportait 8 articles pour le dossier thématique, et 7 pour la partie « Varia ». Le tout laissait voir 10 noms d'auteurs et un seul d'autrice : Marguerite de Navarre ; encore figurait-elle dans la seconde section, pour une étude consacrée à l'*Heptaméron*, recueil de contes étudié ici par... un collègue américain. La sœur de François I<sup>er</sup> est pourtant *la seule personne au XVI<sup>e</sup>*

siècle à avoir écrit 10 pièces de théâtre, tous les autres dramaturges en ayant écrit moins ! Plus récemment encore, le *Bulletin de liaison* de la SFDES de décembre 2012 présentait dans sa section « publications récentes » 76 titres d'ouvrages de langue française, anglaise, italienne. Deux seulement portaient sur les femmes ou les relations entre les sexes : 1 livre italien (*Le Donne della Bibbia, la Bibbia delle donne*, dir. Rosanna Goris) et 1 livre anglais (*Nuns and Reform Art in Early Modern Venice*, Benjamin Paul).

Ce panorama caricatural laisse entrevoir que la recherche menée hors de France sur la Renaissance française s'intéresse bel et bien aux femmes, aux hommes comme êtres humains de sexe masculin, aux relations entre les sexes ou au façonnement des identités de genre. La contribution des Américain·es et des Canadien·nes est ici tout à fait notable. On s'en fera une idée en consultant le *Répertoire des spécialistes du domaine* construit par la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (Siefar). Cette société est du reste née à partir du réseau qui s'était formé au cours de la décennie précédente autour des colloques « Femmes écrivains de l'Ancien Régime » tenus au Canada et aux États-Unis. La Siefar elle-même, qui rassemble des chercheurs et des chercheuses d'une vingtaine de nationalités, a eu dès sa naissance 20 à 30 % d'adhérent·es de ces deux pays.

De nombreuses autrices françaises ont ainsi bénéficié des recherches menées outre-Atlantique, notamment celles qui étaient encore si peu étudiées en France même : Hélisienne de Crenne (Jean-Philippe Beaulieu, Diane Desrosiers-Bonin, Diane Wood), Marie de Romieu (Claude La Charité), Anne de Marquets (Gary Ferguson), les dames Des Roches (Anne Larsen), Marie d'Ennetières, ou Dentière (William Kemp), sans parler des nombreuses éditions critiques réalisées par Colette Winn, qui ont permis de (re)découvrir les œuvres de Madeleine de L'Aubespine, Marguerite de Cambis, Gabrielle de Coignard, Marie Le Gendre, etc. C'est également William Kemp qui a établi la bibliographie des premiers imprimés féminins.

L'histoire des femmes de cette période doit également beaucoup à Natalie Davis, à qui Georges Duby et Michelle Perrot ont du coup confié la codirection du troisième volume de *l'Histoire des femmes en Occident* (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle, 1991). Joan Kelly a ouvert une réflexion féconde sur le fossé croissant entre le sort des hommes et celui des femmes à l'aube des temps modernes, notamment à partir de deux articles fondateurs : « Did women have a Renaissance ? » (1977) et « Early feminist theory and the "Querelle des Femmes", 1400-1789 » (1982)<sup>15</sup>. L'étude de la loi salique et de ses applications sous l'Ancien Régime a de même progressé grâce à Sarah Hanley et Ralph Giesey, celle du féminisme français grâce à Constance Jordan (*Renaissance Feminism*, 1990), et celle des imprimeuses grâce à Roméo Arbour (*Les Femmes et les métiers du livre*, 1991). Plus récemment, Gary Ferguson a apporté un nouvel éclairage sur un sujet prégnant dans la période considérée, avec un ouvrage intitulé *Queer (re)readings in the French Renaissance : homosexuality, gender, culture* (2008) [« (Re)lectures queer de la Renaissance française »].

---

<sup>15</sup>. Le premier article, souvent réédité, a paru pour la première fois dans R. Bridenthal et C. Koonz (dir), *Becoming visible : women in european history*, Boston, Houghton Mifflin Co, 1977. Le second a paru dans *Signs*, 8-1, 1982, p. 4-28.

L'histoire de l'art a aussi notablement progressé sous l'impulsion de Sara Matthews-Grieco (*Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1991), de Sheila Ffolliott (très nombreux articles sur Catherine de Médicis et sa cour) et de Kathleen Wilson-Chevalier, qui a dirigé le seul volume aujourd'hui disponible en français sur les activités culturelles des souveraines et des grandes dames du temps (*Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, 2007).

Des chercheurs et des chercheuses d'autres pays, enfin, ont apporté leur pierre à cet édifice. On doit citer ici les Suisses Éric Hicks et Thérèse Moreau, qui ont donné en 1985 la première édition intégrale de la *Cité des Dames* de Christine de Pizan en français moderne, permettant enfin au public francophone de lire cette œuvre majeure pour l'histoire de la pensée et celle du féminisme. L'Italienne Ginevra Conti-Odorisio a mis en lumière le rôle déterminant de Jean Bodin comme théoricien de la masculinité de la sphère publique, et elle a alerté très tôt quant à la nécessité de travailler sur la loi salique. L'Allemande Margarete Zimmermann a consacré sa carrière aux femmes de lettres françaises de l'Ancien Régime, de Christine de Pizan aux premières « salonnières », et elle a notablement participé au renouveau des études sur la Querelle des femmes. L'Israélienne Nadine Kuperty-Tsur a donné une édition critique des *Mémoires* de Charlotte de Mornay, épouse d'un des principaux dirigeants du parti huguenot. L'Australienne Susan Broomhall a considérablement fait progresser les connaissances sur la part des femmes dans l'industrie du livre au XVI<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, des historien·nes liégeois·es ont ouvert un chantier de réflexion sur les femmes de l'élite européenne, avec un grand colloque consacré aux « Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance » (2012) et un autre l'année suivante sur les « Maîtresses et favorites dans les coulisses du pouvoir » (en cours d'édition).

Au regard de ces apports, le bilan des recherches menées en France est maigre. L'histoire du début de la période a néanmoins été marquée par les travaux remarquables de Colette Beaune sur l'exhumation de la loi salique, sur Jeanne d'Arc, sur le (mal)traitement de certaines reines dans l'historiographie française du XV<sup>e</sup> siècle, sur les bibliothèques des grandes dames. Les princesses de la Cour de Bourgogne ont bénéficié de deux études magistrales, de la part de Monique Sommé (*Isabelle de Portugal, une femme au pouvoir au XV<sup>e</sup> siècle*, 1998) et de Michelle Bubenicek (*Quand les femmes gouvernent. Droit et politique au XIV<sup>e</sup> siècle : Yolande de Flandre*, 2002), auxquelles s'est ajouté l'ouvrage collectif consacré aux *Femmes à la Cour de Bourgogne : présence et influence* (2010), issu d'un colloque partiellement organisé par une Française, Anne-Marie Legaré. Ajoutons que trois professeur·es parisien·nes influent·es, quoique non spécialistes de ces domaines de recherche, leur ont apporté une caution bienvenue : Philippe Contamines, organisateur d'un colloque consacré aux « Reines, princesses et dames du XV<sup>e</sup> siècle » (1999) ; Claude Gauvard, autrice d'une étude sur *Le Meurtre de l'épouse en France à la fin du Moyen Âge* (2004) ; et Françoise Autrand, qui a contribué à une approche historique avec *Christine de Pizan, une femme en politique* (2009).

Le XVI<sup>e</sup> siècle, en revanche, n'a quasiment pas été exploré sous cet angle depuis une trentaine d'années. On ne note guère que le dernier ouvrage de Thierry Wanegffelen (*Le Pouvoir contesté : souveraines d'Europe à la Renaissance*, 2008), et la thèse de Nicole Dufournaud, consacrée aux *Rôles et pouvoirs des femmes au XVI<sup>e</sup> siècle dans la France de l'Ouest* (2007, publiée en ligne).

Quant aux études couvrant les deux siècles et demi, elles sont fort rares – ce qui témoigne du peu d'écho en France de la réflexion engagée par Joan Kelly. La thèse de Fanny Cosandey, publiée en 2000 sous le titre *La Reine de France, symbole et pouvoir, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle* constitue l'une des rares exceptions, bien que la chercheuse soit, de fait, une spécialiste de la fin de l'Ancien Régime, et qu'elle ait (pour cette raison ?) tourné le dos à la problématique ouverte par l'Américaine. Mes propres recherches depuis une quinzaine d'années s'inscrivent en revanche dans cette optique, d'où les six chapitres que j'ai consacrés à la période allant de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle à la fin du xvi<sup>e</sup> dans le premier volume de mon ouvrage sur *La France, les Femmes et le Pouvoir* (2006). D'où, également, le chantier de recherche interdisciplinaire que la Siefar a ouvert en 2007, intitulé *Revisiter la Querelle des femmes : discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de la Renaissance aux lendemains de la Révolution* ; l'un des quatre volumes publiés porte spécifiquement sur les années 1400-1600 (2013), et celui qui est dévolu aux échos européens de la Querelle leur donne une large place (2015).

Du côté des études littéraires, on observe deux ensembles temporels séparés. D'un côté, les « études christiniennes » (pour reprendre le titre d'une collection de la maison Honoré Champion), qui s'attachent quasi exclusivement à la grande écrivaine du début du xv<sup>e</sup> siècle, première femme à avoir « vécu de sa plume » et joui d'une notoriété internationale grâce à la palette étonnamment large de ses talents. Cette petite communauté internationale est représentée en France par quelques chercheuses et chercheurs, dont Jacqueline Cerquigliny-Toulet, Liliane Dulac, Anne Paupert et Bernard Ribémont, qui ont été à l'origine de beaucoup d'éditions critiques et de colloques consacrés à ce « monument » de la littérature et de la philosophie française.

Une sorte de trou caractérise la période suivante, alors que les cercles féminins des princesses et reines de France autour de Charles VII et de Louis XI ne sont pas vides de poétesses, et que la controverse sur le rôle des femmes bat son plein. Tatiana Clavier paraît la seule à s'être récemment intéressée à la querelle soulevée par *La Belle Dame sans mercy* (1424) d'Alain Chartier. Concernant la fin du siècle, elle et moi avons donné la première édition depuis 1878 des *Enseignements* d'Anne de France à sa fille (1505) et de la nouvelle qui les accompagnait dans un manuscrit aujourd'hui perdu.

Le xvi<sup>e</sup> siècle a bénéficié des travaux de Nicole Cazauban sur l'œuvre de Marguerite de Navarre ; cette professeure à Paris 4 dirige aujourd'hui l'équipe chargée de l'édition critique de ses œuvres complètes, le tout dans une optique très classique. Madeleine Lazard a en revanche incarné le renouveau des études sur les femmes avec ses deux ouvrages généralistes publiés chez de grands éditeurs parisiens : *Images littéraires de la femme à la Renaissance* (1985) et *Les Avenues de fémynie : les femmes et la Renaissance* (2001). Ont aussi beaucoup compté les recherches très solides d'Évelyne Berriot-Salvadore, autrice de deux thèses magistrales (l'une d'envergure sur *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, 1990 ; l'autre plus spécialisée sur *La Femme dans la médecine de la Renaissance*, 1993) et plus récemment organisatrice d'un colloque sur *Jeanne d'Albret et sa cour* (2004). On doit encore citer ici les thèses consacrées dans les années 1990 à Louise Labé (Daniel Martin) et Hélisenne de Crenne (Christine de Buzon), ainsi que le colloque convoqué par Michelle Clément et une collègue espagnole autour du thème de « L'Émergence littéraire des femmes à Lyon à la Renaissance » (publié en 2008).

Enfin, il convient de mentionner quelques thèses récentes qui s'inscrivent davantage dans l'optique du genre : celle de Béatrice Alonso, qui s'intéressait à l'écriture (féminine ou féministe ?) de Louise Labé ; celle d'Eugénie Pascal consacrée aux « princesses épistolaires » du tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle ; celle de Chloé Pardanaud déjà évoquée (« Plumes royales ») ; celle d'Anne Debrosse, sur la manière dont les poétesses grecques ont été lues, comprises, interprétées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ; celle de Laetitia Dion, sur le mariage dans la fiction narrative française de la Renaissance... Il faut cependant préciser que la plupart de ces thèses n'ont pas été publiées et qu'aucune de ces chercheuses n'a (à l'heure actuelle) trouvé de poste à l'université. Ce qui réduit considérablement les chances que leur savoir soit transmis aux futures générations. Ajoutons, dans le même ordre d'idée, qu'à l'exception de Nicole Cazauran et de Madeleine Lazard, qui sont aujourd'hui retraitées, et qui n'avaient pas obtenu leur poste à partir d'un sujet identifié comme novateur, aucun·e des enseignant·es mentionné·es dans le paragraphe précédent n'enseigne à Paris – où se forme l'écrasante majorité de chercheurs et des chercheuses du pays. Ce qui laisse penser que leurs savoirs ne se transmettront pas non plus.

La création de la Siefar, en l'an 2000, correspondait ainsi à un besoin véritable. Cette association s'est attachée à informer sur les activités du milieu, à faire connaître les travaux réalisés (*Répertoire* ouvert aux non-membres) et les femmes de la période concernée (*Dictionnaire des femmes de l'ancienne France*). Elle a ouvert son site aux débats – par exemple lors de la polémique sur Louise Labé – et elle fournit des informations sur les controverses genrées de l'Ancien Régime (« Guerre des mots », « Querelle des femmes »). La Siefar est également à l'origine de colloques : elle a pris le relais de la série américano-canadienne sur les « Femmes écrivains de l'Ancien Régime » (quoique certains se tiennent encore outre-Atlantique), et elle a ouvert une autre série de rencontres scientifiques consacrée à la Querelle des femmes. Enfin, elle est le vivier qui alimente les deux collections que j'ai créées aux Publications de l'Université de Saint-Étienne, dédiées pour l'une aux textes de l'époque (« la cité des dames »), pour l'autre aux recherches françaises et internationales récentes (« l'école du genre »). Encore faut-il préciser que ces collections n'ont pu voir le jour qu'avec le soutien financier de l'Institut universitaire de France, dont le jury (très international) m'a ouvert les portes en 2003 et m'a reconduite en 2008.

En favorisant l'émergence de nouveaux savoirs, en les rendant accessibles, en donnant une certaine visibilité à la communauté qui les produit, en offrant aux jeunes chercheurs et chercheuses des occasions pour présenter leurs travaux, les discuter, les publier, cette société a assurément modifié le paysage de la recherche française pour ce qui concerne les sujets relatifs à la différence des sexes et à « l'autre sexe ». On peut néanmoins se demander si elle n'y joue pas aujourd'hui le rôle du « village des femmes », à l'instar de celui d'Astérix. Le reste du pays demeure grandement fermé à ces problématiques.

### **Des biais idéologiques ?**

Le point d'interrogation relève de la rhétorique. Assurément, des obstacles d'ordre idéologique empêchent la communauté scientifique française d'envisager que les sujets évoqués jusqu'ici puissent valablement constituer des objets de recherche, voire simplement des matières sur lesquelles il convient de s'informer.



Le facteur sociologique semble en tout cas devoir être écarté : s'il y a eu longtemps peu de chercheuses patentées, il y en a aujourd'hui à peu près autant que de chercheurs, qui occupent des positions similaires en termes de rang et de responsabilités, et qui témoignent de la même célébrité que leurs « maîtres ».

Parmi ces obstacles idéologiques, la tradition universitaire française me paraît jouer un rôle fondamental. Chez les littéraires, la « vitupération des autrices » a sévi dès le XVII<sup>e</sup> siècle et elle a reçu la caution des plus grands auteurs. Preuve vivante que, même privées d'éducation, d'opportunités professionnelles et de soutiens institutionnels, des femmes pouvaient faire concurrence aux lettrés dans le domaine qu'ils convoitaient le plus, à savoir la célébrité littéraire, la plupart d'entre elles ont été (soit de leur vivant, soit après leur mort, soit les deux) l'objet de diatribes, de moqueries, d'injonctions, de condamnations, de jugements dépréciatifs, d'attaques sous la ceinture, de pillages, de négation de leur auctorialité... et de refus de leur faire une place dans les histoires littéraires. Les autrices de la Renaissance ont payé là un tribut d'autant plus lourd qu'elles contredisaient presque tous les discours peu à peu construits sur les terrains prétendument propres à l'un et l'autre sexe : aux femmes les genres de l'« intime » et de l'imagination (les lettres, le roman), aux hommes tout le reste. On aura une idée de cette hostilité en lisant ce jugement placé en ouverture du chapitre sur le xv<sup>e</sup> siècle dans la grande *Histoire de la littérature* de Gustave Lanson (1894), dont les 900 pages n'évoquent qu'une dizaine d'autrices, la plupart du temps pour les dénigrer<sup>16</sup> : « *Les premières années du règne de Charles VII appartiennent surtout au groupe des humanistes qui commencent à épeler avec un accent nouveau les auteurs tant de fois compilés et cités par le pédantisme des siècles précédents. Ne nous arrêtons pas à l'excellente Christine de Pisan [sic], bonne fille, bonne épouse, bonne mère, du reste un des plus authentiques bas-bleu qu'il y ait dans notre littérature, la première de cette insupportable lignée de femmes auteurs, à qui nul ouvrage sur aucun sujet ne coûte, et qui pendant toute la vie que Dieu leur prête, n'ont affaire que de multiplier les preuves de leur infatigable facilité, égale à leur universelle médiocrité. Il faut l'estimer, étant Italienne, d'avoir eu le cœur français, et d'avoir rendu un dévouement sincère et désintéressé aux rois et au pays dont longtemps les bienfaits l'avaient nourrie ; le cas n'est pas si fréquent. Elle y a gagné du reste d'avoir écrit dans de beaux élans d'affection émue cinq ou six strophes ou pages qui méritent de vivre*<sup>17</sup>. »

On voit que la « clergesse » Christine, philosophe, poétesse, polémiste, historiographe, essayiste, bénéficiaire de commandes princières et victorieuse de la « querelle du *Roman de la Rose* » menée contre les « grands clercs » qu'étaient Jean de Montreuil et Gonthier Col, ne pouvait pas être traitée, comme les autres, par le silence. Il lui fallait une exécution en bonne et due forme, d'autant qu'elle était en passe de devenir un « auteur du canon » : seize éditions et quatre études majeures lui avaient été consacrées au cours du siècle écoulé. Cette condamnation, proférée par un universitaire considéré comme « l'autorité » en matière d'histoire littéraire, et réitérée durant toute la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle à travers les nombreuses rééditions de son grand œuvre, a été reçue « cinq sur cinq » par la communauté. Non seulement Christine attend toujours une reconnaissance

<sup>16</sup>. Voir Martine Reid, *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010, p. 91.

<sup>17</sup>. G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée. Paris, Hachette, 1895, p. 162.

solennelle de sa part, comme le serait la mise au programme de l'agrégation de lettres de l'une de ses œuvres, mais les « bas-bleus » qui la suivaient ont été passées à la trappe elles aussi. Chez les disciples de Lanson, notamment André Lagarde et Laurent Michard, auteurs du célèbre manuel scolaire de la seconde moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, il n'y a même plus de condamnation : il n'y a plus que du silence (aucune autrice dans les volumes « Moyen Âge » et « <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle » ; deux pour le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> : Mme de Lafayette et Mme de Sévigné ; aucune pour le <sup>xviii</sup><sup>e</sup>).

Les historiens aussi ont été entraînés à la « vitupération des femmes » – politiques, ici – et cela depuis encore plus longtemps que les littéraires. Soucieux de justifier l'exception française dans les régimes monarchiques, ils ont raconté l'histoire de Pharamond et des mauvaises reines qui avaient transgressé l'esprit de la loi salique jusque tard dans le <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. Soucieux de défendre ensuite les couleurs de la République, ils n'ont pas eu à changer leur fusil d'épaule – alors même que l'argent mis à leur disposition par l'État permettait l'exhumation de sources invitant à mettre une sourdine sur la défense de la suprématie masculine, comme la correspondance de Catherine de Médicis ou les documents concernant les femmes de la Révolution. Ce bruit s'est ensuite estompé : depuis les années 1930, la domination de l'École des Annales a entraîné une désaffection de l'histoire politique et des « grands personnages », au profit de l'histoire économique et sociale. Les grandes actrices du passé ont reçu le coup de grâce. À l'exception de Marguerite de Navarre (dont l'*Heptaméron* avait passionné l'un des patrons des Annales, Lucien Febvre, dans une optique d'histoire des mentalités), elles n'ont plus mobilisé que les auteurs de biographies romancées, écrivant pour le grand public censé être avide de détails affriolants.

Absentes des enseignements du secondaire et du supérieur, elles n'ont cependant pas disparu des manuels d'histoire du primaire. Plus exactement, une poignée d'entre elles a continué, *jusqu'au début des années 1960*, de délivrer aux petit·es Français·es le message de la « mauvaiseté » des femmes en politique, par l'intermédiaire de leçons sur les combats furieux des reines mérovingiennes Frédégonde et Brunehaut, ainsi que sur la « méchante Catherine de Médicis ». Si ces leçons ont disparu – au profit d'un silence abyssal – et si le retour d'un intérêt pour le politique a entraîné un regain de faveur pour les grands personnages de sexe masculin, leurs homologues continuent d'être considérées par les universitaires comme ne fournissant qu'un support aux rêveries du grand public. Dans l'histoire « sérieuse », il n'y a pas de femmes. Et même lorsqu'on sait parfaitement qu'il y en a une dans le paysage, on ne la voit pas. Lors du colloque évoqué plus haut sur Michel de L'Hospital, qui n'a gouverné qu'à l'appel de Catherine de Médicis et qu'avec elle, à chaque fois qu'il était question de ses rapports avec le pouvoir suprême, mes collègues disaient « *le roi lui demande alors... le roi le convoque... il écrit au roi...* ». Or Charles IX avait dix ans quand L'Hospital fut nommé à sa charge de chancelier, et dix-huit quand elle lui fut retirée. Ce genre de formule ne cesse d'émailler les études concernant les périodes où les rois sont mineurs, voire absents.

Un autre biais idéologique est dû au récit de l'émancipation nationale construit sous la III<sup>e</sup> République et enseigné par l'école républicaine à l'égal d'un catéchisme. Un récit qui raconte qu'une fois « sortie du Moyen Âge » (ère obscure et obscurantiste), la France se serait peu à peu avancée sur la voie de la « modernité », non sans rencontrer des obstacles (les guerres de religion), avant de s'engager fermement dans celle des « Lumières » (grâce aux philosophes), ce qui

l'aurait conduite à l'acte fondateur du progrès humain (la Révolution), puis à l'amélioration progressive du modèle (en dépit de quelques reculades). Amélioration qui reste évidemment à peaufiner, par des lois toujours plus égalitaires... ce qui se fait ou se fera petit à petit, quasiment tout seul.

Ce récit est d'une force particulière, parce qu'il se nourrit du mythe du progrès – qui tend à faire passer les « mauvais moments » pour des étapes inévitables, et qui invite à garder l'espoir. Or il est bâti sur la négation – entre autres – de l'histoire des relations entre les sexes, qui met au contraire en évidence la dégradation de la position des femmes à partir de la fin du Moyen Âge, et le renforcement du « privilège de sexe » (comme disaient les juristes de l'Ancien Régime) au moment même où est entonné le couplet sur « l'abolition des privilèges ». Ajoutons que cette histoire met aussi en évidence la contribution particulière de la clergie (la classe qui vit de son savoir) à cette dégradation, puisqu'elle est à l'origine du creusement des inégalités, qu'elle l'a entretenu, qu'elle l'a théorisé, qu'elle l'a justifié – comme elle a justifié d'autres inégalités (celle entre les races notamment). Travailler sur ces sujets exige donc non seulement de déconstruire la composante misogyne des enseignements reçus à l'école et à l'université, mais d'identifier le rôle complexe – à tout le moins – que les intellectuels ont pu jouer dans cette histoire.

Ce récit national mythique est encore à l'origine d'un autre aveuglement, qui caractérise tout particulièrement les gens de gauche. Pour elles et eux, l'idée que les temps précédant la Révolution française pourraient sur certains plans avoir été plus favorables aux femmes que les régimes républicains n'est tout simplement pas recevable. L'effacement des réalisations (économiques, artistiques, culturelles, politiques) des femmes dans les connaissances enseignées, comme l'effacement des efforts (juridiques, réglementaires, discursifs) des hommes pour les domestiquer, ont pour effet de ne laisser surnager dans nos consciences que quelques noms de reines et de grandes dames – du reste soigneusement sélectionnées et « transformées » pour qu'elles puissent servir soit d'innocentes créatures, soit d'objets sexuels, soit de têtes de Turcs. Il en résulte l'impression que les femmes n'ont jamais rien fait de réellement important ou intéressant avant l'irruption des sans-culottes sur la scène politique, que leurs efforts pour transformer leur sort n'étaient que des amusements de bourgeoises ou d'aristocrates désœuvrées, que cela ne « *concernait pas les femmes du peuple* ». Ce discours minorisant autorise les chercheurs de gauche à ne pas aller voir de plus près ce qu'il en est, et à désertter ces terrains avec la meilleure conscience du monde. Ajoutons qu'il se retrouve jusque dans les études consacrées aux femmes par des femmes, études qui manquent rarement d'un couplet rappelant que les plus remarquables d'entre elles n'étaient que des « exceptions » (comme si leurs homologues n'en étaient pas) et qu'elles ne s'occupaient pas du sort des pauvres (comme si leurs homologues s'en occupaient).

Des biais psychologiques viennent par ailleurs renforcer toutes ces incitations à ne pas penser la différence des sexes à la Renaissance. Le temps de l'humanisme est en effet celui des grands intellectuels, des grands savants, des professeurs se déplaçant d'une université à l'autre, traduisant du grec, écrivant en latin, éditant Platon... Il attire donc les très bons élèves animés par l'*ardor eruditionis*, qui ont tendance à vouloir retrouver dans leurs objets d'étude leurs propres savoirs, et faire briller les uns à l'aide des autres. C'est ce que j'ai résumé par la formule « *les universitaires d'aujourd'hui étudient les universitaires d'hier* ». Ce tropisme, qu'on

observe aussi à propos du XVIII<sup>e</sup> siècle (où « les philosophes » sont de loin considérés comme les auteurs les plus dignes d'intérêt) conforte les idées reçues : des femmes peuvent-elles produire autre chose que des bondieuseries, des histoires d'amour sucrées, des plaintes sur leur sort, des platitudes liées à leur manque d'éducation ?

La surprenante inscription des *Œuvres* de Louise Labé au programme de l'agrégation de lettres de 2005 (vraisemblablement pour la première fois en deux cents ans d'existence du concours<sup>18</sup>) a illustré jusqu'à la caricature cette approche. À l'automne 2004, alors que les premiers cours avaient commencé, la petite communauté en charge de cet enseignement dans la France entière était encore sous le choc : « *Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir raconter pour tenir jusqu'en mars ?* », se désolaient bien des collègues présent-es à la « journée de l'agreg » parisienne de novembre. Très vite, pourtant, ces enseignant-es se sont aperçu-es qu'il y avait matière à tenir, d'autant que deux des quatre des textes composant les *Œuvres* (volume effectivement très mince en nombre de pages) témoignent du remarquable savoir qu'avait assimilé Louise Labé. D'où une année beaucoup moins tragique que prévu, pendant laquelle beaucoup de gens ont appris beaucoup de choses. Trop, apparemment. Moins d'un an plus tard surgissait une attaque en règle, venue de la Sorbonne : Louise Labé n'avait jamais existé ! Ou plus exactement, la femme appelée Louise Labé (dont l'existence est attestée) n'avait jamais écrit les œuvres connues comme les siennes ! La raison ? Trop savant ! Une femme ne pouvait pas écrire cela ! Des hommes sont forcément derrière ! Avec toute la politesse requise, la communauté qui avait si bien travaillé durant un an s'est plutôt bien défendue et a repoussé des allégations qui, du reste, n'étaient pas fondées scientifiquement – preuve s'il en fallait que la « vitupération » est toujours prête à ressurgir<sup>19</sup>. Mais on peut parier que Louise Labé ne reviendra pas au programme d'ici des décennies, et pas davantage une autre femme – hormis l'intouchable Marguerite de Navarre<sup>20</sup>.

Ajoutons que l'empathie qu'entretiennent les spécialistes de la Renaissance avec ces « monuments de la pensée » que sont les universitaires de l'époque les empêche également de prendre la mesure de leur misogynie (souvent carabinée, mais pas toujours – beau sujet d'étude !) et de ses conséquences sociales et politiques. Car ces hommes sont les organisateurs et les bénéficiaires du « boom éducatif » évoqué au début de cet article. C'est eux qui se sont opposés à ce que les femmes profitent de cette « manne », parce qu'ils voulaient rester les maîtres dans leur champ professionnel, dans la vie publique, dans leurs maisons. Certains ont défendu clairement l'ordre masculin, les autres l'ont laissé fonctionner. Combien ont dénoncé la chasse aux sorcières ? Combien se sont élevés contre la fermeture aux femmes des universités ou des « emplois » pour lesquels ils rivalisaient ? Bien peu<sup>21</sup>. Regarder un tant soit peu dans cette direction, étudier les discours ou les actes de ces hommes sous l'angle du genre, c'est prendre le risque de voir la

---

<sup>18</sup>. Aucune étude n'est encore disponible sur ce sujet.

<sup>19</sup>. Voir M. Huchon, *Louise Labé, une créature de papier ?* Droz, 2006, et les contributions mises en ligne sur le site de la Siefar, dans la rubrique « Débats ».

<sup>20</sup>. Sur l'importance de l'inscription au programme de l'agrégation de Lettres, voir dans ce volume l'article de N. Grande.

<sup>21</sup>. Voir É. Viennot, « Champions des dames et misogynes : les enjeux d'un combat frontal, à l'aube des temps modernes », F. Rochefort et É. Viennot (dir.), *L'Engagement des hommes pour l'égalité des sexes, XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2013.

responsabilité de tant d'entre eux dans l'accroissement des inégalités qui caractérise cette époque, alors qu'on aime à se les représenter en train de « redécouvrir des textes antiques », de travailler à l'approfondissement des connaissances, de desserrer l'étau des anciens dogmes, d'émanciper l'humanité... Ce qu'ils ont fait *aussi*. C'est donc *in fine* se demander comment les deux directions peuvent coexister. À l'époque et maintenant.

Étudier les femmes de ce temps, c'est être confronté·e à la désinformation organisée par son milieu, conduit·e à remettre en cause les enseignements des maîtres, voire entrer en conflit avec ses condisciples. C'est se poser des questions auxquelles l'université ne vous a pas appris à réfléchir, quant au partage des responsabilités entre les hommes et femmes, à la gestion de la différence – ou de l'indifférence – des sexes, à la production des handicaps mis sur leur route, aux stratégies développées par elles (et par certains hommes) pour y faire face, aux conséquences de ces stratégies dans le reste de la société, etc.

Ajoutons un dernier biais psychologique – qui a maille à partir avec la politique et tout ce qui précède. C'est celui de l'orgueil qui caractérise la classe intellectuelle française. Inopérant, peut-être absent dans les champs disciplinaires « internationaux » (la biologie, la géologie, la médecine...), il joue un rôle capital dans tous les domaines considérés comme patrimoniaux. Que des étrangers nous imitent et abondent dans notre sens semble dans la nature des choses. Mais qu'ils viennent nous « donner des leçons », faire mieux que nous sur notre terrain, c'est insupportable. Ainsi les différents travaux de Nicola Mary Sutherland sur les guerres de religion en France, notamment sa magistrale étude sur *The Massacre of St Bartholomew and the European Conflict, 1569-1572* (1973), n'ont-ils jamais été traduits en français, malgré les appels réitérés de l'historien Jean-Louis Bourgeon. Il faut dire que Sutherland remettait en cause « *l'imbécile théorie de la jalousie maternelle*<sup>22</sup> » qui aurait poussé Catherine de Médicis à vouloir faire assassiner Coligny – qu'elle avait elle-même appelé au pouvoir !

Ce réflexe frileux ne fait que s'amplifier dans le domaine qui nous intéresse ici, où le facteur national se conjugue au facteur sexuel (les étrangers ayant sur ce terrain une fâcheuse tendance à être des étrangères) et au facteur institutionnel (les recherches en la matière étant encouragées dans de nombreux pays par les *women's studies* et les *gender studies* – dont l'université française veut se croire préservée). Quand il ne se mâtine pas du soupçon d'un péché encore plus grave : celui de féminisme. Vouloir que l'apport des femmes soit pris en considération, que leur sort soit étudié, qu'il soit mis en relation avec le sort des hommes, c'est en effet, forcément, avoir des idées derrière la tête.

\*

On aura compris que j'assume tranquillement l'accusation, et que je dénie fermement l'idée qui s'invite en contrepartie, à savoir que ceux qui se sont si longtemps opposés à l'égalité des sexes n'avaient pas d'idée derrière la tête. Non seulement ils en avaient, mais elles ont produit des effets ! Ceux (et celles) qui aujourd'hui empêchent que cette histoire soit étudiée, ou qui s'activent pour qu'elle demeure confidentielle, en ont aussi. Pour moi, les sujets évoqués dans cet

---

<sup>22</sup>. Voir également : « Catherine de Medici. The Legend of the Wicked Italian Queen », *Sixteenth Century Journal*, 9-2, 1978, p. 45-56

article sont matière à recherche scientifique et il n'est pas besoin d'être féministe pour s'y plonger : il y a là matière à hypothèses, à études, à vérifications, à conclusions, à discussions, à contestations et à approfondissements ; matière à découvrir, à mettre au jour de nouvelles sources, à proposer des lectures neuves, à penser, à faire penser – c'est-à-dire à faire mon métier d'enseignante-chercheuse.

Postuler que la domination masculine n'est pas naturelle est évidemment un prérequis dans ce domaine – sinon pourquoi l'étudier ? J'accepte parfaitement que d'autres l'estiment relever du plan de Dieu, bien que je m'étonne de trouver tant d'adeptes de cette vision dans le monde académique. Quant à agir pour que cette domination cède du terrain, c'est mon choix de citoyenne – les chercheurs étant aussi des citoyens. Mes convictions me donnent envie d'agir pour que les recherches sur le genre acquièrent, comme les autres, droit de cité dans l'univers dédié à la pensée, et de faire la démonstration que les femmes d'hier n'étaient pas des statues posées dans les jardins à la française. Elles me donnent envie de travailler, donc. Mais elles ne m'incitent pas à montrer la réalité que je découvre sous un angle positif pour les femmes ou négatif pour les hommes. La cause de l'égalité ne mérite aucun mensonge, aucun travestissement. Seule la vérité peut la servir.